

La Passerelle

Bulletin municipal de Saint Hilaire la Palud - Comme un lien entre nous...

Édito

La Passerelle, notre désormais traditionnel bulletin d'information est pour moi l'occasion de vous présenter mes meilleurs vœux pour 2016. Qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé.

Comme chaque année le premier trimestre est un moment important de la vie municipale au cours duquel le budget communal est élaboré avant son adoption par le Conseil Municipal courant mars.

Malgré la baisse importante des dotations de l'Etat (3,7% par an pour la dotation globale de fonctionnement). Nous mettons tout en œuvre pour maintenir nos investissements et ce, en limitant nos frais de fonctionnement dont le suivi appelle toute notre vigilance. A cette baisse de nos ressources viennent s'ajouter des contraintes budgétaires compensées seulement partiellement, comme par exemple la réforme des rythmes scolaires qui monopolise notre énergie et notre temps au quotidien pour assumer ces nouvelles compétences.

Vos élus sont amenés à travailler sur une équation complexe : maintenir des services publics de proximité, accessibles à tous tout en assurant un niveau d'investissement suffisant.

Nous avons respecté nos engagements de campagne ; nous n'avons pas augmenté le taux des trois taxes locales (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti) pour 2015.

Qu'en sera-t-il pour 2016 ?

J'ai souvent l'habitude de dire que la baisse de moyens nous rend plus intelligents et plus raisonnables car elle nous oblige à faire des choix, à optimiser, à être créatifs et aussi précurseurs.

Ce nouveau mode de fonctionnement remet au goût du jour, le collectif, le solidaire, le citoyen impliqué dans son cadre de vie.

Cette action citoyenne collective pour laquelle les élus doivent bien entendu, donner l'exemple, s'illustre par ces petits riens qui font le bien vivre ensemble : arracher l'herbe indésirable qui se loge dans les joints du seuil de sa porte,

respecter le jour de ramassage des ordures ménagères, respecter les places de stationnement et les passages piétons. Il est parfois plus simple de reporter la responsabilité sur la municipalité et sur ceux qui y travaillent pour le bien de tous, alors que peu de choses suffisent à participer au bien être de chacun.

« Un pour tous, tous pour un » n'est pas seulement une légende de Mousquetaires du Roi et peut devenir notre devise de démocratie paludéenne.

Le bien vivre ensemble c'est aussi grâce aux actions des associations qui donnent bénévolement de leur temps au service du collectif. Merci à tous ceux et toutes celles qui, sans compter, répondent présent pour donner.

Le bien vivre ensemble c'est aussi une équipe municipale enthousiaste, investie, assidue, à votre écoute qui doit et sait prendre des risques calculés, qui ose et entreprend et veille à ne laisser personne au bord du chemin.

Cette équipe se joint à moi pour vous souhaiter une belle année et vous assure que 2016 sera construite avec chacun et chacune d'entre vous car notre légitimité pour agir, c'est Vous.

dany brémaud

Sommaire

Édito	1
L'Essentiel du Conseil Municipal	2
Projets et Vie de la Commune	5
Infos Écoles.....	8
Manifestations - Festivités	9
d'Hier à Aujourd'hui.....	11
Bon à Savoir	12
Les Bons Tuyaux	13
Agenda - Permanences	15
Numéros Utiles	16

l'Essentiel du Conseil Municipal

Les délibérations des séances du Conseil Municipal des 25 septembre, 12 novembre et 11 décembre sont consultables dans leur intégralité, en Mairie ou sur le site internet : www.st-hilaire-la-palud.fr

■ Plan Local d'Urbanisme (PLU) et mise en conformité législative et réglementaire des statuts de la CAN

La réglementation d'urbanisme sur les 45 communes de la CAN représente une mosaïque de documents d'urbanisme : des plans locaux d'urbanisme « Grenelle » ou non (PLU), des plans d'occupation des sols (POS), des cartes communales. Au-delà de cela, des communes n'ont pas de document d'urbanisme et les services de l'Etat instruisent leurs dossiers conformément au Règlement National d'Urbanisme (RNU).

Par délibération du 25 juin 2015, la Communauté d'Agglomération du Niortais a approuvé l'engagement de la procédure de la prise de compétence « PLU, document en tenant lieu et carte communale ».

Elaborer un PLU à l'échelle intercommunale est une opportunité pour le territoire ainsi que pour la mise en œuvre d'une politique communautaire cohérente. Le PLU est en effet au service des projets : c'est un document d'urbanisme réglementaire et de planification qui définit et réglemente l'usage des sols, en tenant compte des spécificités de chaque commune. Son élaboration se fait en concertation avec la population et en association avec les partenaires institutionnels. Il permet de définir une stratégie d'aménagement et de développement du territoire pour les 10 prochaines années. Les 45 communes de la CAN devaient se prononcer sur ce transfert de compétence. Les élus de St Hilaire ont émis un avis favorable.

Depuis le 1^{er} décembre 2015, la Communauté d'Agglomération du Niortais est compétente en matière de PLU. Par délibération le 14 décembre 2015 les élus de la CAN ont prescrit l'élaboration du PLU intercommunal.

■ Agenda d'Accessibilité

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées impose que tous les Etablissements

Recevant du Public (ERP), de catégories 1 à 5, soient accessibles à tous les usagers et ce, quel que soit le type de handicap, avant le 1^{er} janvier 2015.

Le gouvernement a souhaité accorder un délai supplémentaire de mise en accessibilité en contrepartie d'un engagement formalisé dans un Agenda d'Accessibilité Programmée, également nommé ADAP.

Cet ADAP a été établi par les services techniques pour la mise en accessibilité des ERP de la commune. Celui-ci a été transmis à la Préfecture et accepté. Les travaux devront être réalisés avant 2018.

■ Installation d'un nouveau conseiller municipal et d'un nouvel adjoint au maire

Suite au Décès de M. Daniel BROUXEL et conformément à la réglementation le suivant de la liste « Tous Paludéens » est appelé à remplacer le siège laissé vacant.

La suivante de la liste, Mme Sabrina MENANTEAU a accepté d'intégrer le Conseil Municipal. Mr Patrick LEBLOND a été élu 3^{ème} adjoint en charge principalement du tourisme et de la médiation.

Le nouveau tableau d'ordre du conseil municipal s'établit ainsi :

Maire

Dany BREMAUD

Adjoints au Maire

Alain DUBREUCQ - 1^{er} Adjoint en charge des Bâtiments, de la Voirie, de l'Accessibilité et de l'Atelier

Catherine SPRIET - 2^{ème} Adjoint en charge des Affaires Sociales, du Foyer Logement des Glycines et des Ecoles

Patrick LEBLOND - 3^{ème} adjoint en charge du Tourisme et de la Médiation

Conseillers Municipaux

Jean-Claude DESBAS

Valérie MARGUERITE

Jean-Paul GUIGNARD

Marlyse JEAN

Frédéric NAUDIN

Yann DELEURME

Dany IZAMBART

Corinne LECONTE

Sylvain GELLE

Sabrina MENANTEAU

Olivier MARIE

Bernard PEIGNE

Marie-Claude MAILLET

Maria GUIGNARD

Patrick GERMAIN

■ Election des membres élus du CCAS

Considérant la vacance de siège suite au décès de Mr Daniel BROUXEL, qu'il ne reste plus de candidat sur la liste unique présentée lors de l'élection de la réunion du 11 avril 2014, Le Conseil Municipal a procédé au renouvellement de l'ensemble des administrateurs élus du CCAS. Ont donc été élus pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS : Mme Catherine SPRIET, Mme Corinne LECONTE, Mme Dany IZAMBART et Mr Olivier MARIE.

■ Emploi d'avenir au service "espaces verts"

Lors du conseil municipal du 24 juillet dernier, le conseil municipal avait autorisé la création d'un poste d'agent polyvalent des services espaces verts dans le cadre du dispositif du contrat d'accompagnement dans l'emploi. Après une recherche infructueuse (soit le candidat n'était pas éligible au CAE, soit il n'avait pas le profil, soit le nombre d'heures n'intéressait pas), une réflexion a été engagée et la conclusion de la transformation de ce poste en emploi d'avenir, envisagée.

Le conseil municipal a décidé de créer un poste en emploi d'avenir pour le service espaces verts. Ce poste a été pourvu au 1^{er} décembre 2015.

■ Changement des fenêtres de la mairie

Lors du vote du budget 2015, la somme de 10 000 € a été portée au budget afin de remplacer les fenêtres de la mairie (étage). Après avoir sélectionné le type de fenêtre une déclaration préalable de travaux doit être déposée avant leur changement.

Le conseil Municipal a autorisé Mme le Maire à signer et déposer la déclaration préalable pour ces travaux.

■ Acquisition d'un bien immobilier à Mazin

Le Conseil Municipal a accepté la donation d'un bien immobilier sur Mazin d'une valeur de 35 000 €. Ce bien représente 2 logements sains et habitables. Des travaux d'amélioration devront y être réalisés pour plus de confort.

Ce don permet ainsi d'offrir 2 logements supplémentaires sur la commune à loyer modéré.

■ Travaux d'aménagement du site de la ferme du Petit Buisson

Par délibération en date du 20 Juillet 2012, le conseil municipal a donné son accord à la participation de la commune au projet de réhabilitation de la ferme du Petit Buisson. Cette délibération fixait à 20 % la participation de la commune plafonnée à 82000 €.

La maîtrise d'ouvrage déléguée a été confiée au Département, ce qui permet d'éviter à la commune d'assurer le suivi du projet complexe (en site classé, Natura 2000), et de faire les avances de trésorerie. Il faut souligner que ce montage administratif permettra à la commune de récupérer un bien entièrement restauré, mis aux normes, valorisant ainsi son patrimoine. L'Etat a apporté un soutien financier particulièrement conséquent argumenté du fait de la rareté des maisons maraichines sur espaces publics, témoin du patrimoine et support de développement touristique dans un site déjà fréquenté avec le parc ornithologique et son embarcadère.

Ces travaux permettront de restaurer un précieux témoignage de l'architecture et de la vie locale, évitant ainsi in extremis la disparition définitive d'un inestimable patrimoine ; cette bâtisse actuellement en ruine présentant par ailleurs des risques pour la commune responsable en cas d'accident. Son intérêt patrimonial pour l'architecture maraichine se trouve renforcé par le fait qu'elle soit au contact direct de l'eau, la ferme du petit Buisson disposait d'un port couvert donnant sur la Broue d'Arçais, voie d'eau aujourd'hui très utilisée lors des promenades en barque.

Aujourd'hui, le plan de financement est assuré, le permis attribué, les entreprises sélectionnées (l'analyse des offres a permis de constater une économie par rapport aux estimations 355 000 € au lieu de 410 000 € initialement prévus soit une participation communale de 71 000 €).

Le Conseil Municipal a donc confirmé la participation de la commune au projet d'aménagement de la ferme du Petit Buisson en cours.

■ Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Le schéma départemental de coopération intercommunale est, en France, un document destiné à servir de cadre de référence à l'évolution de la carte intercommunale dans chaque département. Il donne une représentation cartographiée de l'ensemble des établissements de coopération intercommunale du département et en fixe les orientations et les évolutions. Le Schéma Départemental des Deux-Sèvres est en cours d'évolution et chaque commune devait émettre un avis sur les changements les concernant.

La commune de St Hilaire la Palud est intéressée par des propositions de modification de la situation existante et notamment pour la dissolution du syndicat intercommunal à vocation unique « canoë Kayak du Marais Poitevin » (inactif depuis 2008).

Le conseil municipal a approuvé le schéma départemental présenté et a émis un avis favorable à la dissolution du SIVU Canoë Kayak du Marais Poitevin.

■ Aménagement des Entrées de Bourg : Travaux 2016 – Plan de financement

Suite à la présentation de l'avant-projet, les élus ont décidé de demander les financements en vue de réaliser les travaux d'aménagements de l'entrée Sud Est route de Niort jusqu'au carrefour de la route de Mauzé en 2016. Ces travaux s'élèvent à 332 000 €. Des subventions ont été demandées à la Région pour 50 000 €, au Département pour 88 440 € et à l'Etat pour 50 000 €. La commune devra apporter un financement à hauteur de 143 560 €.

La Région a déjà transmis son accord pour les 50 000 €.

■ Mise à disposition des locaux

Les conventions de mise à disposition de la salle des fêtes ont été reconduites pour 2016 avec l'Association Justdance et la SARL Dynamic Gym, ainsi que la mise à disposition des locaux de l'école (salle informatique) à l'Ecole d'Arts Plastiques.

La mise à disposition des anciens locaux des associations à l'Association des Noceux Dau Marais a été actée à partir du 1^{er} janvier 2016.

■ Approbation du Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE)

Ce plan fixe les dispositions qui permettent de rendre accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement du territoire communal. Il met en évidence des chaînes de déplacement permettant d'assurer la continuité du cheminement accessible entre les différents établissements recevant du public et les installations ouvertes au public dans le périmètre défini.

Le conseil municipal a autorisé le maire à lancer la démarche le 17 Mai 2013.

Son élaboration a été effectuée en concertation avec les acteurs locaux. Le conseil municipal a approuvé le PAVE par délibération le 11 décembre 2015. Tous les travaux, que la commune engagera, devront respecter les recommandations de ce PAVE.

■ Tarifs municipaux 2016

Droit de place (forains et marché)	2016
Camions (forains, outillage)	35 € / jour
Forfait annuel pour samedi ou dimanche et jours fériés	130 €*
Marché saisonnier de Mai à septembre	1 € du mètre linéaire

* Le forfait sera proratisé la 1^{ère} année et la dernière année en fonction du nombre de mois de présence.

Location tables et chaises	2016
Chaises	0,40 €
Table de 4, 6 ou 8 personnes	1,30 €

Concession cimetière	2016
Prix au m ²	60 €
Jardin du souvenir (forfait)	35 €

Services administratifs	2016
Photocopie A4 noir et blanc	0,30 €
Photocopie A4 Recto-Verso ou photocopie A3 noir et blanc	0,60 €
Télécopie	1.75 € en France 2.50 € à l'étranger 0.50 € réception de télécopie
Relevé de propriété sur cadastre	1 €

Location salle des fêtes	2016 - Usagers de la commune*			2016 - Usagers hors commune*		
- Manifestations à but non lucratif Congrès, Assemblées Générales, Vin d'honneur, Banquets, Mariages, Repas de famille	Week-end Avec cuisine 285 € Sans cuisine 185 €	1 jour en semaine Avec cuisine 145 € Sans cuisine 95 €	1 jour le week-end Avec cuisine 170 € Sans cuisine 120 €	Week-end Avec cuisine 520 € Sans cuisine 410 €	1 jour en semaine Avec cuisine 265 € Sans cuisine 210 €	1 jour le week-end Avec cuisine 290 € Sans cuisine 235 €
- Manifestations à but lucratif Bals, Dîners dansants, Spectacles, etc Loto, concours de belote, etc	Week-end Avec cuisine 420 € Sans cuisine 320 €	1 jour en semaine Avec cuisine 270 € Sans cuisine 220 €	1 jour le week-end Avec cuisine 300 € Sans cuisine 250 €	Week-end Avec cuisine 650 € Sans cuisine 540 €	1 jour en semaine Avec cuisine 340 € Sans cuisine 285 €	1 jour le week-end Avec cuisine 390 € Sans cuisine 335 €

* Ces prix s'entendent hors charges.

Si la salle doit être occupée par deux loueurs le même week-end, il incombe au premier de restituer la salle propre.

Aucun état des lieux, ménage et relevé de compteur ne se fera entre les deux locations.

Ces prix comprennent la location de la salle, des tables et des chaises.

Projets et Vie de la Commune

■ Aménagement des entrées de bourg

L'avant-projet d'aménagement des entrées de bourg a été établi par le bureau d'étude GENIPLANT et a été remis à la commune. La stratégie d'aménagement et de reconquête paysagère s'est faite à partir de l'expression des besoins exprimés par la municipalité, puis d'un diagnostic établi par le bureau d'étude et enfin par le travail de paludéens réunis en ateliers participatifs. La cible recherchée étant de mettre en valeur Saint Hilaire la Palud, capitale du marais sauvage, en répondant aux objectifs principaux qui sont d'améliorer la sécurité en créant des cheminements doux et accessibles et améliorer le cadre de vie en marquant l'identité du bourg situé entre plaine et marais, et en mettant en valeur la place de l'église.

Le travail du bureau d'étude a été de concrétiser les différentes demandes des acteurs concernés dans un dossier répondant aux différents enjeux exprimés. Ce dossier est d'ailleurs à disposition de la population sur notre site internet et une rubrique est accessible pour que chacun puisse exprimer ses commentaires et observations qui nous permettrons de définir le meilleur projet final pour la commune.

La première phase de ces travaux concerne l'entrée sud-est route de Niort, l'entrée sud route de Mauzé sur le Mignon, et le bourg jusqu'à la place de l'église. Compte tenu de l'ampleur de l'opération l'ensemble a été découpé en plusieurs tranches et des demandes de subvention ont été faites auprès des différents organismes concernés. À ce jour, nous avons déposé des dossiers au niveau de l'Etat au titre de la DETR, de la Région pour le paysager, du Département au titre de CAP79 pour l'aide à la décision et vers l'ensemble des opérateurs par l'intermédiaire du CTER pour l'effacement des réseaux dans les zones concernées. Le plan général de financement qui a été élaboré va nous permettre de lancer les études du projet définitif qui devraient permettre d'envisager le début des travaux pour la fin de cette année 2016.

■ COP 21

Le 28 novembre dernier, Saint Hilaire était à l'heure de la COP 21.

Les 45 maires de la Communauté d'Agglomération du Niortais s'étaient donnés rendez-vous dans notre



village pour planter chacun un arbre symbolisant leur commune.

Organisée en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin et avec l'appui technique de l'AIPEMP, cette plantation est la première étape de la mise en valeur de notre terrain communal du Chemin de la Gare.

La deuxième étape sera la mise en place d'une aire de jeux et de détente idéalement située pour nos anciens et les enfants des écoles. La CAN, par cette action, démontre son fort engagement pour l'environnement en complète adéquation avec la volonté municipale de privilégier ce qui fait l'attrait de notre cadre de vie : la nature et la biodiversité.

■ Le Pôle Santé

L'offre des soins de santé s'est enrichie avec l'arrivée de :

Madame BESSON Christine 07 60 33 86 43
Diététicienne/Nutritionniste

Madame PAGE Hélène 06 25 58 16 38
Sage femme.

■ Le Foyer Logement – Les Glycines

Notre Foyer Logement « Les Glycines » a connu, cette année 2015, un taux d'occupation maximum avec l'accueil de résidents plus autonomes.

Les repas sont désormais cuisinés par le Chef de la cantine scolaire. Un réaménagement du planning a permis une meilleure prise en compte des besoins des seniors. La mutualisation des animations avec d'autres structures a enrichi l'offre de divertissements.

La mise en place d'outil d'évaluation qualitative et la réflexion sur le projet d'établissement ont permis l'obtention des certifications nécessaires au bon fonctionnement.

Tous ces bons indicateurs nous ont permis l'obtention d'une subvention de 15000€ allouée par la CARSAT. Cette somme, associée à la bonne gestion de l'Établissement vont permettre d'entreprendre les travaux d'aménagement intérieur dès le 1^{er} Février 2016 et ceux-ci sont financés par « Les Glycines ».

■ La bibliothèque

Vous êtes passionnés de lecture ou curieux de découvrir notre univers, venez nous rejoindre, notre équipe se fera un immense plaisir de vous proposer nos dernières trouvailles :

- **“D'après une histoire vraie”** de Delphine de Vigan
- Le dernier Astérix, tome 36 **“le papyrus de César”**
- **“Ce charme discret de l'intestin”**, tout sur l'organe mal aimé de Giulia Enders
- **“Gravé dans le sable”** de Michel Bussi.

Si vous aimez le suspense, le thriller, Harlan Coben par exemple vous fera frissonner, si vous êtes plutôt romance, Danielle Steel vous évaquera et vous fera rêver et que dire des aventures de Musso, Bernard Lévy, Françoise Bourdin etc...je ne peux malheureusement faire un roman !

N'oubliez pas nos documents sur la santé, le jardinage, la cuisine, nos livres et nos BD pour les adolescents et les plus jeunes et toute une collection de livres empruntés avec discernement dans tous les domaines : romans, romans- policiers, science-fiction, documentaires ; le choix est vaste pour satisfaire vos goûts et vos désirs.

Nous sommes en liaison directe avec la Médiathèque des Deux Sèvres et grâce à internet, nous pouvons établir un vrai dialogue entre la Bibliothèque Départementale et notre Bibliothèque ce qui nous permet d'élargir nos offres.

Faites nous connaître vos envies, vos choix ; nous réserverons pour vous, sur le catalogue en ligne, afin de mieux vous servir et vous satisfaire au passage du média bus.

Nous en profitons pour remercier tous les donateurs de livres, ils complètent notre collection, sinon ils sont donnés à des bibliothèques plus défavorisées ou recyclés pour leur donner une deuxième vie.

Bibliothèque de St Hilaire la Palud - place de la mairie
Heures d'ouverture: Les mercredis de 10h à 12h30 et de 15h à 17h30 - les samedis de 10h à 12h.

Tel : 05 49 35 79 14.

■ Amplitude d'ouverture de l'Office du Tourisme

La réduction d'amplitude d'ouverture de l'accueil à l'Office du Tourisme de Saint Hilaire la Palud s'explique par une fréquentation très faible en basse et moyenne saison ce qui ne nécessite pas d'être ouvert et génère des coûts importants en ressources humaines.

Cependant l'accueil sera ouvert du 2 Juillet 2016 au 30 Août 2016 du samedi au mardi de 9h30 à 12h30 plus les 14 Juillet et 15 Août et s'adaptera en fonction de la manifestation des Saint Hilaire de France si besoin.

■ Embellissement de la commune

Merci à l'Équipe des « Espaces Verts » ainsi qu'aux bénévoles passionnées qui, par leur talent et leur créativité, embellissent notre cadre quotidien.



■ Zéro Pesticide !

Bientôt tous à nos binettes ou alors acceptons les herbes folles sur les trottoirs.

La France reste le premier consommateur de pesticides en Europe. La loi de 2014 a décidé la suppression des phytosanitaires pour 2020.

Un amendement accélère l'objectif “zéro pesticide” pour les collectivités dans les produits d'entretien de leurs espaces publics (écoles, jardins publics, espaces verts) à compter du 1^{er} mai 2016.

La Municipalité se doit d'observer cette réglementation qui va nous amener à repenser totalement notre politique d'entretien des rues, des trottoirs et des espaces verts.

Il existe des solutions alternatives auxquelles nous réfléchissons tout en tenant compte de notre budget.

Soyons civiques, respectons ces nouvelles consignes, nettoyons mécaniquement devant notre porte, soyons indulgents supportons les “mauvaises” herbes qui sont, ne l'oublions pas, nécessaires à la vie des insectes et à la biodiversité.

■ Tourisme

Comme nous l'évoquions dans la Passerelle précédente, les chantiers destinés à bonifier l'offre touristique communale sont ouverts mais il faut être patient, nos envies qui sont aussi les vôtres ne peuvent être satisfaites immédiatement. Les circuits de décision sont longs, nous sommes contraints de consulter les services habilités de la Région et obtenir les feux verts de mise en oeuvre, ensuite se pose le problème du financement. En cette période où les dotations diminuent, il faut faire preuve de pas mal d'imagination pour aboutir. Ce qui veut dire qu'à ce jour nous avançons lentement mais sûrement, faisons le point :

Nous devons améliorer notre offre touristique et l'attractivité du village pour donner envie aux visiteurs de «poser leur sac» à Saint Hilaire, cela passe par des actions multidirectionnelles indispensables.

Commençons par la communication, de nos jours la culture d'image compte énormément, nous avons refondé le site internet de la commune pour changer l'image du village, la rendre plus vivante et qu'elle génère l'envie de découvrir la capitale du Marais Sauvage. Les supports papier ont été repensés, certains avec l'aide des services concernés du Parc, de la rando et du plan vélo, la nouvelle mouture du dépliant des parcours de balades sera disponible pour l'ouverture de la saison.

Sur le terrain plusieurs actions sont en cours, le diagnostic destiné à mettre de l'ordre dans la signalétique communale a été fait avec l'aide du Parc Régional, les conclusions reçues récemment débouchent, entre autre, sur une opération de «nettoyage» des affichages publicitaires et des prés enseignes non conformes à la législation en vigueur depuis juillet 2015.

Avec le Parc nous avons examiné comment améliorer les panneaux placés sur les chemins blancs du marais, nous espérons des correctifs dès que possible.

Notre capacité d'accueil est toujours parmi les meilleurs du territoire grâce à vos efforts et cette année elle s'enrichit encore.

L'embarcadère du port de Montfaucon et le Parc Ornithologique seront encore des valeurs très sûres, merci aux familles Roy et Hervouët qui se démènent pour qu'il en soit ainsi.

Cette année, la participation au concours des villages fleuris va contribuer à l'embellissement de notre Commune. Vous pouvez consulter le règlement ci-joint ou en mairie ou sur le site internet.

Changer l'image, faire connaître et parler en bien de Saint Hilaire est une des préoccupations que nous devons tous partager.

■ REGARDS NOIRS

En réponse à l'appel à projet lancé par la CAN pour la première année sur l'ensemble du territoire, autour du Festival du polar « REGARDS NOIRS », 18 communes ont présenté leur projet dont Saint Hilaire en partenariat avec Coulon.

Les actions projetées par nos deux communes visent à poursuivre des objectifs communs et ont été pensées de manière complémentaire. Ces actions cherchent à :

- s'adresser à tous les publics, en portant une attention particulière aux adolescents,
- proposer une diversité d'actions mêlant littérature, cinéma, théâtre, découvertes ludiques,
- établir un programme cohérent faisant du week-end de la Pentecôte (du Vendredi 13 au lundi 16 Mai 2016) un temps fort !

Au programme :

- L'accueil de Laurent AUDOUIN, Illustrateur qui interviendra auprès des enfants de nos écoles (CM1/CM2) au Ciné Venise Verte le Vendredi 13 mai – 9h30 (durée 1h30/2h)
- Un « rallye frissons » entre chien et loup (21h/23h) « une immersion dans l'étrange » pour nos ados encadrés d'adultes dans les marais sur la commune de Coulon (sur inscription)
- Une projection cinématographique du film « comme un homme » de Safy Nebbou (Ados/ Adultes) précédé de court métrages au Cinéma de Saint Hilaire le Samedi 14 mai à 17h.
- Un « théâtre de rue » proposé par la Cie AFTOBOUS « Qui a tué Lily ? » le Dimanche matin à Saint Hilaire et l'après-midi à Coulon (durée 1h30).
- Une Murder Party à Saint Hilaire organisée par l'Agence TRANSVERSALES. Une mise en scène interactive entre comédiens dont Pierre RENVERSEAU et les habitants pour Ados et Adultes (sur inscription)

Toutes ces activités seront gratuites – renseignements : Mairies de Saint Hilaire et Coulon

De plus, la journée « portes ouvertes » de la bibliothèque municipale de Saint Hilaire, aura lieu le Vendredi 13 Mai à partir de 14h30. Nous accueillerons Madame Florence de Mornec (Libraire) qui vous présentera un large choix de livres (Romans noirs, BD, etc...) de différents auteurs spécialisés dans le « polar » et ce, pour tous les âges.



Infos Ecoles

En ce début d'année scolaire 2015-2016, l'accueil périscolaire « la maison des lutins » en collaboration avec l'APEM, ont mis en place plusieurs actions.

Rappelez-vous :

- au mois de septembre « la maison des lutins », grâce aux dons de jouets fournis par les parents, a pu participer au vide grenier.
- au mois de novembre « la maison des lutins » a pu vendre des gâteaux (sablés, roses des sables) réalisés par les enfants à la garderie.

Nous sommes heureux de vous annoncer que ces actions nous ont permis de récolter la somme de 360 €.

Nous souhaitons remercier la collaboration et la participation des parents dans ce projet.

Cet argent a permis de financer une sortie scolaire le vendredi 18 décembre, l'ensemble des enfants des écoles de Saint Hilaire la Palud ont bénéficié d'une séance de cinéma suivi du goûter de Noël.

Nous vous souhaitons à tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.



L'accueil périscolaire « la maison des lutins » est heureux de vous présenter son équipe pour l'année scolaire 2015-2016 :



Pour les AECS (Activités Educatives Culturelles et Sportives) l'équipe d'animation est composée : d'une équipe maternelle avec :



d'une équipe élémentaire avec :



■ Les brèves

Les repas servis dans le self répondent aux exigences requises pour nos enfants et, il est important de le souligner, sont élaborés avec des produits émanant des circuits courts privilégiant la qualité.

Le budget « Ecoles » est un chapitre conséquent pour la Commune et celui-ci a été utilisé en équipements pédagogiques laissés aux bons choix des enseignants pour nos enfants.

La municipalité s'efforce également d'améliorer les conditions de travail du corps enseignant.

Des travaux de maintenance sont toujours nécessaires et nos équipes municipales s'efforcent de répondre aux besoins selon le degré d'urgence.

Un récent exercice d'évacuation a été effectué sur les deux écoles et a répondu aux exigences demandées par les instances compétentes. Toutefois, nous allons devoir faire évoluer le système d'alarme pour une meilleure approche sonore dans l'ensemble des bâtiments.

Non compétent sur les décisions pédagogiques, nous veillons à la sécurité et au confort des enfants de notre Commune.

L'équipe enseignante a demandé aux parents de respecter certaines contraintes dues à l'état d'urgence instauré depuis les dramatiques événements. Nous les remercions pour leur compréhension et leur coopération.

Manifestations - Festivités

La rédaction et le contenu de ces articles sont placés sous la responsabilité de leurs auteurs.

■ Festival du Cinéma

Du 23 octobre au 9 novembre le Ciné Venise Verte ouvrait son 41^{ème} Festival ainsi que son 9^{ème} Festival « Jeune Public » avec en avant-première nationale, la projection de « Belle et Sébastien, L'aventure continue ». Les amateurs de drame, de comédie, d'art et essais ou d'animation ont put trouver leur bonheur parmi les 14 films proposés, répartis sur 27 séances. A noter que depuis le début de l'année le cinéma vous propose des cartes d'abonnement familiales de 10 entrées à 45€.

■ Commémoration

Le 11 novembre 2015, comme à l'accoutumée, les Paludéens grands et petits ont répondu nombreux à l'invitation de l'Association des Anciens Combattants et de la Municipalité pour la célébration de ce devoir de mémoire. Les Sapeurs Pompiers ont tenu à être à nos côtés en cette matinée anniversaire du centenaire de la Grande Guerre.

Après le traditionnel dépôt de gerbes au Monument aux Morts, le message de l'UFAC a été lu par un de nos écoliers ému mais conscient de l'importance de la teneur du discours.



Puis, Madame le Maire a donné lecture du message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. La cérémonie s'est déroulée sous l'œil des caméras de France 3 venue réaliser un reportage dans les Deux-Sèvres qui devait être diffusé sur la chaîne nationale le samedi. Malheureusement deux jours plus tard, les tragiques événements du 13 novembre à Paris endeuillaient la France toute entière. Le reportage n'a pu être diffusé.

■ Swingologie

Les événements parisiens de la veille n'ont certainement pas favorisé l'affluence, cependant, malgré quelques annulations, le public était présent pour ce 2^{ème} concert de jazz organisé conjointement par le Cinéma et La Clé des Mots. Après que Dany Brémaud ait rendu hommage aux victimes des attentats et affirmé notre volonté de « rester debout », place fut faite à un grand moment musical. Claude Tissendier, aussi virtuose à la clarinette qu'au saxophone alto, accompagné par Gilles Réa à la guitare, Jean Pierre Rebillard à la basse, Alain Chaudron à la batterie et Jérôme Etcheberry très en verve à la trompette, a comblé autant les auditeurs que les danseurs

du Club « Houba Swing » qui avaient saisi l'opportunité de ce concert.

Les deux associations organisatrices regrettent le peu de paludéens présents à cette manifestation.



■ Chorale "La Clé Des Mots"

Pour faire partager leur passion la chorale la Clé des mots à organisé deux concerts en cette fin d'année 2015.

Le 20 novembre à Surgères en



association avec les groupes de sonneurs de trompes de Niort et du pays d'Aulne qui a permis de présenter deux facettes très différentes du langage musicale. Ce concert a aussi donné l'occasion à chaque groupe de présenter leur section d'apprentis, futurs musiciens de demain. Les débutants sonneurs de trompe, amateurs de 7 à 77 ans, ont montré leur engagement et leur enthousiasme pour la musique de vènerie, auxquels ont répondu nos jeunes choristes par des chants plus délicats mais tout aussi maîtrisés.

Plus traditionnel le concert de Noël donné le 12 décembre dans notre église avec la participation de la chorale Coppélia de Prahecq. Les sopranos angéliques, les alti rayonnantes, les ténors parfaits et les basses somptueuses des deux chorales ont rivalisé d'engagements et de ferveur pour offrir des moments envoûtants de partage et de joie. Les chants des tout jeunes choristes pleins de promesses et la maîtrise des adolescents pleins de fraîcheur et de professionnalisme ont été des moments d'enchantement émouvants. Un concert de chants d'amitié, de fraternité et de bonheur pour préparer à vivre pleinement la joie des fêtes de Noël.

■ Le Marché de Noël – 29/30 Novembre 2015

Les 52 exposants étaient satisfaits. Nous avons eu le droit à une belle prestation de la part du groupe JUST'DANCE de Niort avec « Mère NOËL » et de l'Association EN'FORM de Mauzé et ses petites danseuses déchaînées !

Les photos prises avec le père Noël et son traîneau ont été données à tous les enfants. Rendez-vous est déjà pris pour le samedi 26 et le dimanche 27 Novembre 2016.



■ Le Goûter des Aînés - 16 décembre 2015

C'est dans une ambiance conviviale que s'est déroulé le goûter de Fin d'Année 2015.

Madame le Maire, Dany BREMAUD entourée de ses adjoints et conseillers a accueilli environ 70 de nos aînés pour une après-midi de rencontre.

Le « Magic Feeling » a effectué des démonstrations de danses de salon tel que valse lente, tango... exécutées avec des robes de circonstances pour le plus grand plaisir des yeux. L'animation était aussi participative et ceux qui le désiraient ont pu danser pendant que d'autres préféraient échanger. Tout ce petit monde s'est séparé après avoir dégusté la traditionnelle « bûche de Noël » en se promettant de se revoir l'année prochaine...



■ Foyer Logement « Les Glycines »

Depuis le dernier trimestre 2015, des séances de « Taï Chi » (gymnastique de santé) adapté aux personnes âgées ont été mises en place deux fois par mois avec Mme Francine DUBET qui anime également les séances à Saint Georges de Rex. Sortie le 19 Novembre pour certains de nos résidents à Saint Georges de Rex pour une animation (cela met en valeur les échanges et la mutualisation que nous pouvons faire) et le 29 Décembre « J'aime le Music Hall » pour terminer l'année 2015 en musique.



PRINTEMPS DE LA POÉSIE 2003

« Souvenir – Le chemin creux »

Droit comme un i
Sous ta frondaison de frênes et de platanes,
Tu n'en finissais pas.
Tes profondes ornières, comme un défi
Se refermaient sur mes galoches
Et retenaient mes pas.

Il faisait presque toujours nuit,
Sous tes ramures où pendait la vioche.
Au loin, un halo de lumière
Faisait espérer un bout de ciel gris.
Mais, avide et fier
Tu regardais à ta guise une bergère,
« oserai-je dire, ta seule passagère ».
Deux pas en avant, un pas en arrière,
Et comme un amant perfide,
Tu riais...riais dans le soir
De mes glissades sur ton bri humide,
Tout comme les ramiers et les corbeaux.
Tu prenais un plaisir malin
À me retenir en ton sein.

Dans ton cloaque, froufroutement de mon troupeau
Laisait la place en s'éloignant,
À d'autres murmures angoissants.
Et riais...tu riais sans me voir,
Quand je m'embourbais dans tes creux.
Tes fantômes me hantaient sans fin,
Et je te maudissais d'être mon...chemin.
Quoique ! sans le vouloir
Je t'aimais sûrement...un peu !



Merci Madame RAINARD, vous qui avez reçu de Madame Ségolène ROYAL alors Présidente du Syndicat de Pays du Marais Poitevin le prix « Marais Poitevin, concours écrit » en 2003 dans le cadre du Printemps de la Poésie. Le jury a été touché par l'authenticité du récit et la qualité du texte. (cf article du Courrier de l'Ouest) et nous aussi aujourd'hui.

d'Hier à Aujourd'hui



■ PETITS METIERS D'ÉGLISE DISPARUS ET OUBLIES

La chaisière

Un métier bien humble que celui auquel se livrait autrefois celle que l'on appelait la « Chaisière ».

Elle se tenait dans le fond de l'église. Il fallait lui donner 1 ou 2 sous pour avoir le droit d'user d'une chaise volante qu'elle prenait dans un tas, empilées près d'elle.

En effet, les fidèles qui n'avaient pas loué leur place à l'année pouvaient s'installer sur une de ces chaises et s'acquittaient de leur dû au cours de l'office lorsque la chaisière passait dans les rangs pour leur réclamer.

La dernière chaisière qui a exercé cette fonction à St Hilaire était Marie-Alexandrine Augier née en 1852, épouse d'Eugène Pouget (tonnelier) né en 1948. Celui-ci faisait aussi fonction de sacristain. Il faut dire que dans cette famille Pouget, on était sacristain de père en fils et ce, depuis 1720 environ.

La Sacristine

Céline, celle que l'on appelait la « Sacristine », était chargée de l'entretien de l'intérieur de l'église.

C'est elle qui faisait sonner les cloches pour les offices ainsi que pour l'angélus trois fois par jour. L'électrification n'était pas encore en vigueur !

Le Chantre

Clément Pouget (figure bien connue à St Hilaire) était chantre (celui dont la fonction était de chanter pendant les offices dans l'église) depuis la mise en service de l'église actuelle (vers 1900) jusqu'en 1946.

Le Suisse

C'est un nommé Carvin qui a exercé cette fonction jusque vers 1930. Il était impressionnant avec son chapeau noir, un bicorne orné de duvets de cygne et d'un passement doré ; son habit aux couleurs chatoyantes et son grand bâton, sorte de hallebarde dont le haut doré ressemblait à une hache et dont le bas du manche était un rond de cuivre jaune.

Le Suisse parcourait les allées de l'église pendant les offices. Il était chargé de faire régner l'ordre et gare aux bavards ! Pour les faire taire, il faisait résonner sa hallebarde sur le dallage. Parfois, un seul regard suffisait.



Tous ces petits métiers d'église étaient peu rémunérés. Aujourd'hui, les jeunes générations, même ceux qui fréquentent l'église, ne peuvent s'imaginer ces pittoresques personnages complètement disparus.

Madeleine AUGIER

Extrait du bulletin d'histoire locale N°32 de Janvier 2004

Les regards aiguisés auront remarqué le panneau d'interdiction de stationner sur cette carte postale datant des années 60 !

Bon à Savoir

■ Nouvelle installation à Saint Hilaire :

Relooking Maison

Aménagement intérieur/extérieur

Tél : 05 49 76 59 94

trainbruno@yahoo.fr

■ Changement de propriétaire

Au Vieux Mignon

Restaurant - Pizzeria

Mrs Martial et Emerick LORIOU

Tél : 05 49 73 98 16

Fermé le lundi (en basse saison uniquement)

■ Du nouveau dans les Associations

Bureau renouvelé à l'AAPPMA **LE GARDON PALUDÉEN**

Janick BERNARD - Président à été réélu

Thierry SAVARIAU - Vice-Président

Jacques TRILLAUD - Trésorier

Daniel BOUCHET - Secrétaire

■ Nouveau service à proximité

Des Idées Plein la Table

Location de vaisselle & matériel pour tout évènement

Marc Toti

Tél : 09 73 63 77 85

■ AIN – Association Intermédiaire du Niortais

Vous aide dans vos tâches quotidiennes en vous proposant des personnes compétentes qui répondront à vos besoins ponctuels ou réguliers dans les domaines suivants :

L'entretien de vos espaces verts : tonte, traitement des mauvaises herbes, taille de haie...

Les travaux administratifs : mise sous pli, distribution de tracs, journaux, inventaires...

Le bâtiment : petite maçonnerie, préparation/rangement de chantier, peinture...

L'entretien : ménage, repassage, nettoyage des sols et des vitres, des véhicules...

La manutention : déménagement, montage et démontage de meubles...

Contact : AIN – 05 49 77 24 50

e-mail : ain79@wanadoo.fr – Site : www.ain79.fr

■ Passage de la TNT (télévision numérique terrestre) à la HD (haute définition).

Le 5 avril prochain cette opération technique importante sera accomplie en une seule nuit sur l'ensemble du territoire. Seuls les téléspectateurs disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur TNT/HD) pourront continuer à recevoir la télévision après cette date.

Afin d'acquérir un équipement TNT/HD avant le 5 avril pour chacun de leurs postes non compatibles, un adaptateur HD est suffisant, pour un coût de l'ordre de 25€.

Pour en savoir plus : www.recevoirlatnt.fr ou 0970 818 818 (prix d'un appel local).

■ Intoxication au monoxyde de carbone

Le Ministère de la Santé et l'INPES : Message d'information sur les risques d'intoxication au monoxyde de carbone.

Le monoxyde de carbone reste la première cause de mortalité par gaz toxique en France avec environ une centaine de décès par an.

Quelques bons gestes de prévention :

Aérer au moins 10 minutes et au moins une fois par jour votre logement. Ne jamais boucher les grilles d'aération.

En cas d'utilisation d'un chauffage d'appoint à combustion, respecter scrupuleusement le mode d'emploi. Ne jamais l'utiliser en continu, il est réservé à un usage bref et par intermittence.

Faire vérifier vos installations de chauffage et de production d'eau chaude par un professionnel avant les grands froids.

En cas de coupure d'électricité, si vous avez recours à des groupes électrogènes, les placer impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Plus d'informations rendez-vous sur

www.prevention-maison.fr

■ Ma Carte/chèques loisirs

La CAN propose aux habitants, une carte de tarification sociale (tarif jaune, vert ou bleu) utilisable dans tous les équipements sportifs et culturels communautaires (piscines, bibliothèques-médiathèques, conservatoire, musée, école d'arts plastiques).

Où retirer et comment déposer un dossier :

Site internet : www.agglo-duniortais.fr

Courriel : carteqf@agglo-niort.fr

Tél : 05 17 38 79 09 (Aurélia QUESNE – Laurence GOBIN)

■ Service Civique

Il s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25ans, sans condition de diplôme, qui souhaitent s'engager sur la base du volontariat au service de l'intérêt général pour une période de 6 à 12 mois.

Il peut être effectué dans 9 grands domaines : culture et loisirs, actions humanitaires, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

Un contrat spécifique peut être signé avec la collectivité, la mission peut s'effectuer à temps plein ou à temps partiel et le jeune entretient un lien de coopération avec la collectivité qui l'accueille.

Pour tous renseignements s'adresser à la Mairie.

Les Bons Tuyaux

IDÉE CUISINE



TERRINE DE CREPES AUX POMMES

Pour 8/10pers.

6 Pommes de reinette – 50g de sucre –
3 cuillères à soupe de crème fraîche épaisse
1 pincée de cannelle

Pâte à crêpes : 250g de farine – 3 œufs – 50cl
de lait – 1 cuillère à soupe de sucre – 60g de beurre
4 cuillères à soupe de calvados – une pincée de sel

Peler les pommes et les couper en quartiers, ôter le cœur et les pépins. Les faire cuire avec ½ verre d'eau à feu moyen, à couvert, durant 10minutes. Ajouter le sucre, la cannelle et la crème, remuer puis remettre sur feu vif quelques instants pour assécher un peu la compote. Tapisser un moule à cake de film alimentaire.

Préparer la pâte à crêpes : faire fondre la moitié du beurre à mettre dans le bol d'un robot avec la farine, les œufs, le sucre, 1 pincée de sel, le lait et le calvados et mixer jusqu'à ce que la pâte soit lisse. (la réalisation de la pâte avec un fouet à main nécessite de la laisser reposer 2h)

Faire chauffer un peu de beurre dans une grande poêle et réaliser des crêpes pas trop fines.

Tapisser le moule avec 2 crêpes en laissant déborder les bords. Monter la terrine avec les autres crêpes en étalant une fine couche de compote entre elles et en rabattant chaque crêpe sur elle-même.

Rabattre les bords des deux premières crêpes sur le dessus de la préparation et tasser. Couvrir d'une feuille de papier sulfurisé, poser une planchette puis un poids sur la préparation et mettre le tout 12h au réfrigérateur.

Démouler la terrine sur un plat et découper en tranches d'1cm environ.

A déguster, selon l'envie, accompagné d'une crème anglaise parfumée.



LES PETITS TRUCS DE MAMIE

Remède contre la toux sèche !

Faire bouillir 25cl d'eau, la verser sur 50grs de thym frais ou séché. Laisser infuser pendant 15mn

Filter et ajouter le jus d'un citron avec 4 cuillères à soupe de miel. Faire bouillir jusqu'à l'obtention

D'un sirop. Laisser tiédir et mettre en bouteille.

Prendre 2 cuillères à soupe du sirop obtenu dès que la quinte de toux s'annonce.

Venir à bout des crampes !

Glisser dans son lit un morceau de savon de Marseille ou d'Alep fait comme par magie disparaître les crampes à répétition dont souffrent certaines personnes durant leur sommeil.

Les bienfaits du bicarbonate de soude !

Pour des ongles bien blancs et solides, rien de plus facile : tremper régulièrement les doigts dans un bol d'eau chaude additionnée d'un peu de bicarbonate.

Contre les échardes

Confectionner une pâte un peu épaisse avec du bicarbonate et un peu d'eau,

Appliquer sur la zone et laisser reposer pendant 2 heures. L'écharde remonte à la surface de la peau

Et il n'y a plus qu'à l'éliminer avec une pince à épiler !

Une odeur d'hiver dans la maison !

Brûler dans la cheminée de l'écorce d'orange ou de citron pour parfumer votre maison.

Une odeur d'été dans la maison !

Les grands-mères espagnoles nous donnent leur recette pour parfumer, éloigner les moustiques et les mouches pendant l'été : Couper des citrons en deux y planter des clous de girofles et disposer le tout sur des petites soucoupes placées dans la maison.



Les plantes vivaces de printemps

Ce sont des plantes dont la partie aérienne disparaît pour certaines espèces chaque hiver, puis au printemps, redonnent de nombreuses pousses et fleurs. La durée de vie est de 5 à 10 ans et beaucoup plus pour certaines. Elles supportent aussi la sécheresse. La plantation s'effectue au printemps ou à l'automne

Epoque de floraison	Espèces et variétés	Couleur	Hauteur en cm	Nature du terrain	Exposition
Déc / Mars	Helleborus Niger (rose de Noël)	Rose, blanc	20 / 30	Tous terrains	Mi ombre
Mars / Avril	Arabis caucasica	Blanc	15 / 20	Sec, supporte le calcaire	Soleil
Avril / Mai	Alyssum Saxatile	Jaune	20 / 30	Sec, supporte le calcaire	Soleil
Avril / Mai	Euphorbe Polychrome	Jaune	30 / 40	Tous terrains	Soleil et mi ombre
Mai / juin	Cérastium tomentosum	Blanc	15 / 20	Sec, supporte le calcaire	Soleil
Mai / juin	Armeria Maritima	Blanc, Rose Rouge	10 / 20	Tous terrains	Soleil et mi ombre
Mars / Mai	Iberis Sempervirens	Blanc	20 / 25	Tous terrains	Soleil et mi ombre
Mai / Juin	Iris des jardins	Nombreux coloris	50 / 90	Tous terrains, sec	Soleil
Avril / Juin	Phlox Subulata	Nombreux coloris	08 / 10	Léger	Soleil
Avril / Mai	Doronic Orientale	jaune	40 / 50	Tous terrains frais	Soleil et mi ombre
Mars / Mai	Bergenia	Blanc, Rose Rouge	20 / 30	Tous terrains	Soleil et mi ombre
Avril / Juin	Aubrietia	Rouge, bleu rose , mauve	08 / 10	Sec, supporte le calcaire	Soleil et mi ombre
Mai / Juin	Gentiane Acaulis	Bleu violacé	10 / 15	Sol perméable non calcaire	Mi ombre
Mai / Juin	œillet Deltoides	Blanc, Rose Rouge	15 / 20	Sec, supporte le calcaire	Soleil
Mai / Juin	Lunaire (Monnaie du Pape)	blanc	70 / 80	Tous terrains frais	Mi ombre
Mai / Juillet	Campanule Muralis	Bleu violacé	10 / 20	Sol ordinaire	Soleil et mi ombre
Mai / Juillet	Geum (Benoite)	Jaune, rouge, orange	40 / 50	Tous terrains frais	Mi ombre
Mai / Août	Valériane des jardins	Blanc et rougeâtre	60 / 80	Tous terrains, sec	Soleil et mi ombre
Mai / Juin	Pivoine	Blanc, Rose Rouge	60 / 90	Sol riche et frais	Soleil et mi ombre

Prochaine rubrique : Les plantes vivaces d'été et d'automne



Agenda

14 février - 12h	Banquet de la Chasse – Société de Chasse - <i>Salle des Fêtes</i>
16 février - 20h30	Concert lyrique (piano/voix) – <i>Ciné Venise Verte</i>
31 mars - 19h	Inauguration officielle du Pôle Santé
2 avril - 20h30	Soirée « Fruits de mer » - Sport Détente - <i>Salle des Fêtes</i>
9 avril - 10h à 18h	Foire aux Vins (dégustation) – A la Découverte des Vins - <i>Les Halles</i>
15 - 16 - 17 avril	Congrès départemental des Pompiers de Paris - Avec exposition - <i>Salle des Fêtes</i>
27 avril - 10h30	Représentation de « TIBAL » pour enfants - <i>Salle des Fêtes</i>
27 avril - 18h	Représentation de « TIBAL » pour enfants et adultes - <i>Salle des Fêtes</i>
28 avril - 14h	Concours de belote – Club Aînés Paludéens - <i>Salle des Fêtes</i>
13 mai - 14h à 18h	Après-midi «Porte Ouverte» de la Bibliothèque - <i>Salle du Conseil</i>
13 - 14 - 15 et 16 mai	« Festival du Polar ! » - <i>Sur la Commune de Saint Hilaire</i>



Lotos à la salle des fêtes

6 février - 21h	L'Hilairoise 79
7 février - A.M.	L'Hilairoise 79
20 février - 21h	Les Pompiers de la Venise Verte
12 mars - 21h	Football Club Paludéen
19 mars - 21h	L'Accueil Dynamique
20 mars - A.M.	L'Accueil Dynamique
9 avril - 21h	Les Globe Trotteurs Paludéens
1^{er} mai - A.M.	L'Hilairoise 79
7 mai - 21h	Amicale Cyclistes Paludéenne

Calendrier « Don du Sang »

Samedi 12 Mars	Le Vanneau	8h30 – 11h30
Samedi 7 Juin	Le Vanneau	16h30 – 19h30
Mardi 6 Septembre	Saint Hilaire	16h30 - 19H30
Samedi 19 Novembre	Saint Hilaire	8h30 – 11h30

Pour un premier don prévoir une pièce d'identité

Permanences

Mairie	05 49 35 32 15	La banque postale - M. GESSON	
Ouverte du lundi au jeudi :	8h45 - 12h30	Sur rendez-vous au	05 49 35 32 05
le vendredi :	8h45 à 12h30 - 14h à 19h	Judi matin - le vendredi matin et un samedi sur trois	
Défibrillateur à l'extérieur.		Assistante Sociale : M^{me} BRUNELIÈRE	
Crédit Agricole		Sur rendez-vous au :	05 49 77 10 60
Sur rendez-vous mercredi, jeudi, vendredi, samedi		ADMR	
M. PAGNAULT Laurent	05 49 35 38 34	Sur rendez-vous au :	05 49 35 38 22
M ^{me} OGER Valérie	05 49 26 97 77	La Bibliothèque Municipale	05 49 35 79 14
La Poste	05 49 35 32 05	Mercredi	10h à 12h30 - 15h à 17h30
Réclamation courrier	3631	Samedi	de 10h à 12h
Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi	9h-12h	Déchetterie (Le Vanneau) (fermée les mardi et dimanche)	
Levée du courrier 12h		Horaires d'été	8h30 à 12h - 14h à 18h
		Horaires d'hiver (à partir de novembre)	8h30 à 12h - 13h à 17h



N^{OS} UTILES

URGENCES

MAIRIE	05 49 35 32 15
Astreinte week-end	06 76 48 60 07
SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
Appel Urgence Européen	112
GENDARMERIE	05 49 04 50 03
Centre Hospitalier Niort	05 49 32 79 79
Ambulances VSL	05 49 26 33 34
Centre Anti Poison.....	05 56 96 40 80
Disparition d'un enfant.....	116 000
Enfance maltraitée	119
SOS Amitié.....	05 46 45 23 23
Sida Info Service	0 800 840 800
La SAUR – Urgence dépannage	02 53 59 40 09
SEOLIS – Urgence dépannage..	09 69 32 14 11

LE PÔLE SANTE

4, Route de Mauzé

MEDECINS GENERALISTES

D^r C. MINOT / D^r C. MANACH .. 05 49 35 42 60

INFIRMIERS

M^{me} CAUMEIL / M. MARTINEAU 05 49 35 39 76

M^{me} PANIER..... 05 49 35 38 15

M^{me} RAGOT / M^{me} POIRAUDEAU 05 49 35 37 72

DIÉTÉTICIENNE / NUTRITIONNISTE

M^{me} BESSON

SAGE-FEMME

M^{me} PAGE..... 06 25 58 16 38

SANTE

KINESITHEAPEUTE

M. TABOURIER..... 05 49 35 34 44
Impasse du Vieux Marché

KINESITHEAPEUTE/OSTEOPATHE

M. SAVARIAU

PHARMACIE (défibrillateur intérieur)

M^{me} JOUINOT

SERVICES

TAXI

APPEL SUD 79 (SARL)

NOTAIRE

Maître Andony ATINDEHOU 05 49 35 32 01
2, Place de l'Eglise

POMPES FUNEBRES

M. Daniel POUZET

COMMERCES

BOULANGERIE « La Pigouille » 05 49 35 33 22
7, Grand Rue

BOUCHERIE « Chez Dédé » 05 49 24 59 95
5, Grand Rue

BAR DU MARAIS

LES FROMAGES D'EMMA

MARCHÉ

Le DIMANCHE de 9h à 13h

RESTAURANTS

AU VIEUX MIGNON

LES SAVEURS DU MARAIS.....

PIZZAS et PETITS PLATS

LE LIDON.....

SALONS DE COIFFURE

Mille et Une Coiffures

Coiffure FRANCINE

Nathalie CARDIN

Natacha RACOIS

INSTITUTS DE BEAUTE et BIEN-ETRE

JARDIN SECRET

Brigitte PUJOL - Réflexologie plantaire 05 16 25 17 06
61B, Rue du Pied Blanc - La Roche 06 17 58 23 59

GARAGISTES

LE BEHEREC

RENAULT (M. Bouteiller).....